

Le Chargé d'Affaires et le contexte réglementaire

OBJECTIF DE FORMATION

- Savoir situer dans le contexte réglementaire (tant administratif que technique) les actions du Chargé d'Affaire ou de Projet
- Savoir utiliser les normes de construction des ouvrages de distribution électricité

Durée de la formation :

Initiale : 2 jours

Recyclage : 1,5 jour

PÉDAGOGIE

- Formation théoriques et pratique avec étude de cas
- Contrôle individuel des connaissances en fin de stage
- Délivrance d'une attestation de suivi de la formation

Population concernée :

Chargés d'affaires ou de projets

PROGRAMME DE FORMATION

- La prise en compte des contraintes réglementaires liées à la construction des ouvrages et les textes liés à l'activité du chargé d'affaire (les documents technique de la société, les normes C11-201 et C11-001 et les règles de compactage...)
- Le rôle de chaque texte et ses exemples d'application (hauteur réglementaire, implantation support...)
- Le contrôle d'un dossier (travaux ou étude) en vérifiant la compatibilité avec les textes en vigueur
- La prise en compte et l'utilisation des fascicules SEQUELEC